

LE HÉRISSEON UN AMI POUR NOTRE JARDIN



**Notre Hérisson d'Europe,
bien que protégé par la loi est
cependant en danger !**

Victime de nos activités : De nombreuses menaces pèsent sur cette espèce nocturne emblématique des jardins.

Elle est victime de collisions routières, d'intoxication et d'empoisonnement par les granulés anti-limaces, de noyades (piscines), de l'utilisation de tondeuses à gazon, de blessures causées par les chiens, etc.

En 2018, l'un des centres de sauvegarde LPO situé à Audenge (33) a accueilli à lui seul plus de 650 hérissons en l'espace de quelques mois.

Un constat alarmant en Europe. En vingt ans un tiers des hérissons a disparu des zones urbaines et les trois quarts ont disparu des campagnes.

Ensemble, protégeons les hérissons.

Habitat : On peut le rencontrer partout où il trouvera gîte et nourriture. En lisière de forêt, dans les prés bordés de haies (paysages de bocage) ou dans les parcs et jardins. Dans nos jardins, on le dénichera plutôt sur le tas de compost où il trouve les insectes nécessaires à son alimentation.

Comportement : C'est un animal semi-

nocturne. La nuit est consacrée à la chasse, à la recherche d'insectes, de vers, d'escargots, de limaces, d'œufs, de fruits et de baies. Occasionnellement, il s'attaque aux serpents, lézards, rongeurs, batraciens et oiseaux nichant à terre. Il passe la journée dans un gîte qu'il aménage avec des feuilles, ou sous-buissons et n'effectue que de rares sorties diurnes.

Hibernation : C'est à la fin de l'automne qu'il commence à chercher un endroit pour hiberner. Ses sites d'hibernation favoris se situent généralement sous un tas de bois, de feuilles, sous un arbuste ou tout endroit à l'abri du froid et du vent. Une fois ce site idéal trouvé, il s'aménage un petit nid capitonné de mousse et de feuilles. Dès que la température est en dessous de 10°C, il entre en léthargie, mais il se réveille brièvement de temps à autre



lorsque la température devient trop basse. À chaque réveil, il épuise ses réserves énergétiques, ce qui peut lui être fatal pour le reste de son hibernation. Le réveil définitif se fait au printemps vers le mois d'avril quelques soient les conditions climatiques.

Reproduction : Peu après la fin de l'hibernation commence la saison du rut, qui dure jusqu'au mois de septembre. Après une période de gestation de 5 à 6 semaines, les femelles mettent bas 4 à 7 jeunes. Il peut y avoir deux mises bas dans l'année. Le jeune hérisson devient adulte au printemps suivant sa naissance.



Statut de protection du hérisson : Le hérisson bénéficie d'un statut de protection total par l'arrêté du 23 avril 2007. Il est donc interdit en tout temps et sur tout le territoire Français, de détruire, capturer, enlever, de naturaliser, qu'il soit vivant ou mort, de transporter, d'utiliser, de commercialiser le Hérisson d'Europe.

Les problèmes rencontrés par les hérissons

La vie du hérisson n'est pas facile. Beaucoup de facteurs font que ce petit animal disparaît peu à peu de nos régions.

Causes directes :

- Ingestion directe de pesticides dans les jardins et cultures,
- Accidents dus aux trafics routiers,
- Prédation (principaux prédateurs : Blaireau d'Europe, Hibou grand-duc, Renard, Sanglier, Buse variable, chien, chat, fouine,
- Parasitisme,
- Maladie infectieuse,
- Accidents divers (noyade dans les piscines, chute dans les trous...),
- Disparition des petits bois et bocages,
- Cloisonnement trop parfait de nos jardins,
- Séparation des jeunes et des adultes (morts des adultes, « enlèvements » ...),
- Ingestion d'insectes déjà contaminés par des pesticides.



Pour mieux l'aider :

Vous pouvez aider le hérisson de différentes façons, notamment en l'invitant à s'installer dans votre jardin. Il pourra ainsi faire office « d'insecticide naturel ». Il consommera les limaces et les insectes de votre potager.

À Faire :

- Maintenir ou planter des haies,
- Donner de la nourriture (reste de repas) uniquement en cas de disette fortement prolongée (périodes de longues sécheresses),
- Donner à boire de l'eau (pas de lait) en cas de forte sécheresse,
- Préparer un abri protégé des courants d'air ; de l'ensoleillement direct et de l'humidité,
- Installer une planchette rugueuse sur le bord de vos bassins pour qu'il puisse s'y agripper et ressortir,
- Laisser une ouverture d'au moins 10 cm dans le bas de vos clôtures de jardins.

À ne pas faire :

- Ne pas brûler les tas de feuilles en hiver et au printemps,
- Ne pas déranger une famille hérisson au nid ;
- Ne pas séparer les jeunes de leur mère (éviter « d'enlever » un hérisson que vous trouveriez dans la nature. Il peut s'agir d'une mère à la recherche de nourriture pour ses petits,
- Ne pas donner à manger toute l'année (ce qui le détournerait de ses proies naturelles),
- Ne pas perturber un hérisson pendant son sommeil hivernal.

La construction d'un gîte à hérisson.

Le hérisson n'est pas très exigeant. Une simple caisse retournée, recouverte de feuilles, avec une entrée suffit à l'accueillir. Vous pouvez également lui fournir un gîte plus élaboré, comme un tas de bois spécialement aménagé ou une caisse conçue pour lui et que vous recouvrez de feuilles. Vous l'installerez dans un coin tranquille, à l'abri des vents dominants, de l'ensoleillement direct et de la pluie (sous une haie, contre un mur, l'entrée orientée si possible sud-est. Ne mettez rien à l'intérieur du gîte. Laissez-le apporter lui-même les matériaux pour la construction de son nid.

Quelques exemples de constructions :

